

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Carcassonne, le 24 mars 2020

Coronavirus Covid-19

Organisation de l'approvisionnement et des dons de masques, gel et sur-blouses dans le département de l'Aude

Les dotations nationales de masques ont été perçues par les hôpitaux et sont en cours de distribution auprès des structures médicales et médico-sociales

Conformément au cadre mis en place par le ministre des solidarités et de la santé pour la gestion et la distribution maîtrisées des masques auprès des professionnels de santé amenés à prendre en charge des patients COVID-19, une livraison importante de masques a été effectuée le 20 mars dernier auprès des deux Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) du département.

Ainsi, le Centre Hospitalier de Carcassonne, établissement de référence pour le GHT de l'Ouest audois, a bénéficié de 80 000 masques. Pour le GHT de l'Est audois, c'est le Centre Hospitalier de Perpignan, qui a livré le Centre hospitalier de Narbonne.

Ces livraisons de masques sont destinées à être ventilées auprès des établissements de santé selon une clé de répartition fournie par les services de l'ARS Occitanie. Les établissements concernés sont les suivants :

- les établissements de santé (dont hospitalisation à domicile),
- les EHPAD,
- les établissements médico-sociaux, accueillant des personnes fragiles, notamment les personnes en situation de handicap particulièrement grave ;
- les centres d'hébergement pour malades du COVID-19 (sans-abri et demandeurs d'asile) ;
- les transporteurs sanitaires et les Centres d'Incendie et de Secours (CIS).

Cette première livraison sera complétée dans les prochains jours puis prendra la forme d'une dotation hebdomadaire calibrée sur une évaluation des consommations et des besoins au regard de l'évolution locale de l'épidémie.



L'objectif : protéger notre système de santé et ses professionnels pour maintenir la prise en charge des patients et la continuité des soins

Une stratégie qui s'adapte aux besoins, à l'évolution de la situation et aux ressources disponibles.

 En ville, je suis médecin, infirmier ou pharmacien :	J'utilise des masques (FFP2 si disponible) tout au long de la journée.
 En ville, je suis sage-femme ou préparateur en pharmacie :	J'utilise des masques chirurgicaux tout au long de la journée.
 En ville, je suis masseur-kinésithérapeute ou chirurgien-dentiste :	J'utilise des masques chirurgicaux pour pouvoir assurer les activités prioritaires (ex. : soins urgents ou kiné respiratoire).
 J'exerce dans un secteur dédié aux patients COVID-19 en EHPAD ou structure médico-social :	J'utilise des masques chirurgicaux tout au long de la journée.
 A l'hôpital, je suis professionnel de santé dans un service réalisant des soins critiques, urgents ou invasifs :	J'utilise des masques FFP2 tout au long de la journée.
 A l'hôpital, je suis professionnel de santé dans un autre type de service de soins ou en HAD :	J'utilise des masques chirurgicaux tout au long de la journée.
 Je suis un professionnel des soins ou d'aide à domicile :	J'utilise des masques chirurgicaux pour maintenir les personnes à domicile, pour les visites prioritaires notamment.
 Je suis un transporteur sanitaire ou un professionnel de centre de secours :	J'utilise des masques chirurgicaux pour les seuls transports de cas possibles ou confirmés.
 Je suis un prestataire de services et distributeur de matériel :	J'utilise des masques chirurgicaux pour pouvoir assurer les interventions prioritaires.

Contact presse :

Dominique BLANC – *Cheffe de la communication interministérielle*

04.68.10.27.87

Marlène ARCIZET – *Assistante communication*

04.68.10.29.82

Un appel aux dons de masques, gel, surblouses et autres équipements de protection pour compléter ces approvisionnements, notamment auprès des professionnels de santé libéraux

Dès le début de la crise sanitaire, des entreprises se sont manifestées auprès de la préfecture pour faire don de leurs stocks de masques. Ainsi, Madame la préfète de l'Aude tient à remercier notamment les entreprises Escourrou et 3M de Carcassonne, qui ont donné plus de 20 000 masques FFP2. Ceux-ci sont stockés en lieu sûr et sont redistribués aux structures prioritaires, en lien avec l'ARS. Ces stocks ont déjà permis au début de la crise d'approvisionner les hôpitaux de Carcassonne et Narbonne, afin de faire la jonction avec l'approvisionnement national.

Madame la préfète de l'Aude remercie les services et entreprises qui ont également remis leurs stocks de masques : communes, services de l'État, établissements scolaires, MSA.

Vous possédez des masques chirurgicaux ou FFP2, même périmés, des sur-blouses ou du gel hydro-alcoolique ? Faites comme eux ! Pour participer à l'effort collectif, c'est très simple :

- pour les dons inférieurs à 500 unités, il suffit de les remettre à **l'officine la plus proche de chez vous** ou du lieu d'implantation de votre entreprise.

- *L'officine est la mieux placée pour pouvoir remettre ces dons aux professionnels de santé qui en ont besoin.*

- pour les dons supérieurs à 500 unités, merci de vous signaler à l'adresse suivante :

pref-masques-covid19@aude.gouv.fr.

- *La préfecture de l'Aude prendra contact avec vous afin d'organiser la remise du stock à la plateforme sécurisée.*

Audoises, Audois : aidez-nous à préserver les stocks de masques pour les personnels de santé qui sont en contact rapproché des malades

Les équipements de protection (masques, sur-blouses, ...) doivent prioritairement bénéficier aux professionnels de santé qui en ont un **réel besoin, car ils sont en contact étroit et fréquent avec des patients** porteurs, ou susceptibles de l'être, du Covid-19.

Hors professionnels de santé, **les personnes qui ne présentent pas de symptôme, sans contact rapproché et prolongé avec un malade, n'ont pas besoin** de porter de masque : le port inadapté du masque (pas en permanence, manipulé avec des mains souillées, ...) est inefficace et contribue à accentuer la pénurie.

C'est seulement en cas de symptôme et sur prescription médicale afin de protéger les soignants et l'entourage, que le port du masque chirurgical est indiqué. Madame la préfète de l'Aude rappelle qu'au quotidien, en dehors des cas précités, ce sont les gestes barrières et la distanciation sociale qui sont efficaces pour freiner la diffusion du virus.

Elle en appelle au civisme et à la responsabilité individuelle : afin de préserver les ressources en masques de protection, pensons collectif et agissons personnellement !

Contact presse :
Dominique BLANC – *Cheffe de la communication interministérielle*
04.68.10.27.87
Marlène ARCIZET – *Assistante communication*
04.68.10.29.82